



Fiche d'inscription au Hockey Club Stéphanois Et demande de licence FFH Saison 2019-2020

N° Licence :

Choix de la licence :

U

- Compétition gazon Compétition salle Loisir Entraîneur Arbitre
 Service (Chef d'équipe- Délégué- Dirigeant -Médecin- Salarié- bénévole- -> Entourer la/les fonctions)

Renseignements concernant l'adhérent (joueur ou joueuse) pour adhérer au HCS et obtenir une licence FFH :

Nom & prénom de l'adhérent :
Parent ou représentant légal (si l'adhérent est mineur) :
Date de naissance de l'adhérent : ... / ... / Age : ans
Adresse de l'adhérent :
Code postal : Ville :
Téléphone domicile de l'adhérent : Portable de l'adhérent :
Portable père : Portable mère :
E mail de l'adhérent : (Recommandé, avec une adresse valide)
E mail des parents : (Obligatoire, avec une adresse valide)
Ecole ou établissement fréquenté : Classe ou niveau :

CONTROLE MEDICAL

(Cas de la souscription d'une licence parmi les séries « compétition », « loisir », « entraîneur » et « arbitre »)

Le soussigné (ou son représentant légal) atteste avoir produit un certificat médical conforme aux dispositions de l'article 3.2.8.1.1 du Règlement Intérieur de la F.F.H.

Date de délivrance du dernier certificat médical :

OU

Dans le cas du renouvellement de licence, lors des saisons postérieures à la date de délivrance du certificat médical mentionnée ci-dessus (N+1 et N+2 uniquement) et sauf indications contraires portées sur ledit certificat, le soussigné (ou son représentant légal) :

atteste avoir répondu au questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa n°15699*01 (ce document est confidentiel et doit être conservé par l'adhérent).

atteste que chacune des rubriques du questionnaire a donné lieu à une réponse négative.

A défaut, il s'engage à produire un nouveau certificat médical conforme aux dispositions de l'article 3.2.8.1.1 du règlement intérieur de la FFH .

ASSURANCE

Votre **licence comprend** une garantie **Responsabilité Civile obligatoire et Assistance**, dont vous trouverez les détails dans les notices d'information téléchargeables en accès libre sur le site internet de la F.F.H. : www.ffhockey.org, rubrique « Assurance » (ou sur le site du HCS : <https://hockeyclubstéphanois.sportsregions.fr/>).

De plusLe soussigné (ou son représentant légal) déclare :

- avoir été informé de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut l'exposer ;
- avoir pris connaissance des notices d'informations afférentes aux garanties d'assurances « Individuelle Accident » attachées à la licence F.F. HOCKEY, et notamment des dispositions relatives aux garanties de base incluses dans la licence.
- **Par ailleurs, j'ai bien noté qu'il est possible de souscrire, à titre individuel et personnel, une option complémentaire 1 ou 2 selon les modalités indiquées sur le site internet de la F.F.H en libre consultation.**

Hockey Club Stéphanois, adresse postale : 87 rue Désiré Claude 42100 St-Etienne.

Mail : hcstephanois@yahoo.fr tél : 04 77 59 64 22 Site : <http://hockeyclubstéphanois.club.sportsregions.fr>

Association affiliée à la Fédération Française de Hockey et agréée jeunesse et sports.

Numéro FFH : 570 et Numéro d'agrément jeunesse et sports : 42 S 015.002 en date du 26/11/2007

EtLe soussigné (ou son représentant légal) déclare prendre connaissance que :

LE CLUB HCS SOUSCRIT POUR LUI (inclus avec l'adhésion au club)

la garantie de base Individuelle Accident (coût de 1,15€), contrat GENERALI n°AP470384

Les contrats d'assurances sont souscrits auprès des compagnies GENERALI (contrat n°AP470384) et Europ Assistance (contrat 58.223.908), par l'intermédiaire de la société AIAC sud-ouest, courtier d'assurances référencé à l'ORIAS sous n°09051522. Pour toute information complémentaire, contactez AIAC au 01.44.53.28.50.

AUTORISATION PARENTALE (POUR LES MINEURS) ET DROIT A L'IMAGE :

Je soussigné(e) :

Père, Mère, Tuteur/Tutrice exerçant de plein droit l'autorité parentale sur l'enfant :

L'autorise

- à participer aux activités du Hockey Club Stéphanois durant la saison 2019/2020 avec l'obligation de porter ses protège-tibias et protège-dents aux entraînements et aux matches.
- à se déplacer dans le cadre des activités du club (transports collectifs et/ou individuels exécutés par des parents ou responsables bénévoles du club)

- **Autorise les responsables du Hockey Club Stéphanois à prendre, en cas d'accident sérieux, toutes les décisions d'ordre médical, en lieu et place de ma propre décision, s'il leur est impossible de me joindre en temps voulu.**

- **Autorise le Hockey Club Stéphanois à utiliser mon image/l'image de mon enfant (photos, vidéos) dans les supports du club. La délivrance de la licence FFH permet à la FFH d'utiliser mon image/l'image de mon enfant (photos, vidéos) pour le développement et la promotion du hockey.....Cependant....**

LOI DU 6 JUILLET 1978 « INFORMATIQUE ET LIBERTES »

Conformément à cette loi, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la F.F.H. par e-mail à ffh@ffhockey.org.

Si ne vous souhaitez pas que vos données soient utilisées par les partenaires de la F.F.H. à des fins de prospection commerciale, veuillez cocher la case ci-contre

Je déclare exacts les renseignements fournis sur cette fiche d'inscription.

Signature(s) du représentant légal ou de l'adhérent majeur et éventuellement de l'adhérent mineur:

(Précédée(s) du nom, prénom, date et mention manuscrite « lu et approuvé »)

Mention :

Nom : Prénom : Date :

Signature(s) :

Joindre pour l'adhésion au club HCS ET la prise de licence FFH choisie :

- 1 Photo d'identité **ou** envoie 1 photo en format JPEG numérique portrait par mail : hcestephanois@yahoo.fr
- Un **certificat médical « modèle officiel FFH »** **ou je remplis et conserve le questionnaire santé « QS-Sport »**
- Un règlement de 80€ pour une licence **loisir** (pour tous de 4 à 77 ans, **sans compétition**).
- Un règlement de 105€ pour une licence **compétition gazon et/ou salle** (nés de 2008 à 2015 : **U6,U8, U10 et U12**)
- Un règlement de 125€ pour une licence **compétition gazon et/ou salle** (nés de 2001 à 2007 : **U14 , U16 et U19**)
- Un règlement de 135€ pour une licence **compétition gazon et/ou salle** (nés en 2000 et avant : **pour +19 et séniors**)
- Un règlement de 50 € pour une licence « **arbitre** » **Et de 60€ pour les entraîneurs HCS** quelle que soit la licence FFH
- Un règlement de 40 € pour une licence « **service** ».

Rappel : U6 = nés en 2014 et 2015 U8 = nés en 2012 et 2013 U10 = nés en 2010 et 2011
U12 = nés en 2008 et 2009 U14 = nés en 2006 et 2007
U16 = nés en 2004 et 2005 U19 = nés en, 2001, 2002 et 2003.

(Paiement par chèque à l'ordre du Hockey Club Stéphanois) -> Carte PASS'REGION acceptée (ex - carte M'RA)
Possibilité de régler en trois fois. Chèques à remettre le jour de l'inscription : N°1 à l'inscription
Puis : N°2 le 1^{er} novembre et N°3 le 1^{er} février

Formulaire à compléter en deux exemplaires : un à conserver par le licencié, un à remettre au club du HCS par courrier au Hockey Club Stéphanois chez Mme Benyoucef Sadia: 87, rue Désiré Claude 42100 Saint-Etienne ou à donner sur place aux heures d'entraînements du Hockey Club Stéphanois à Robert Castagna